

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

LE JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

INSERTIONS:
Annonces: la ligne... 20 c.
Réclames: ... 30 c.
Faits divers: ... 50 c.

Table with 2 columns: Date (2 JUN, 3 JUN) and various financial entries (Bourses de Paris, Actions Banque de France, etc.)

DEPECHE COMMERCIALES
Sa vice journalier du Journal de Roubaix
New-York, 3 juin.

Change sur Londres, 4.87 0/0; change sur Paris, 514 3/4
Valeur de l'or, 112 5/8

Depêches de MM. Schlardenhauften et C. représentés à Roubaix par M. Bulteau Grympez:
Havre, 3 juin.

Cotons: Marché calme, peu d'affaires mais prix fermes.
Liverpool, 3 juin.

Cotons: Ventes 7,000 b. Marché soutenu.
New-York, 3 juin.

Cotons: 12.
Recettes de la semaine 13,000 b.

Depêches affichées à la Bourse de Roubaix:
Liverpool, 3 juin.

Cotons: Ventes 10,000 balles, livrables raffermies mais ouvrant.
Havre, 3 juin.

Cotons: Ventes, 750 b. Marché plus régulier, sentiment plus ferme.
New-York, 3 juin.

ROUBAIX 3 JUI 1876.

Bulletin du jour

La Chambre a continué hier la discussion du projet de loi Waddington. Elle a entendu successivement M. Pascal Duprat, M. de la Bassettière et M. Keller.

voir si Mourad V — si prompt à se montrer homme d'ordre et de progrès — ne suivra pas l'exemple de ses devanciers et ne finira pas comme Abdoul-Aziz.

Les Tablettes d'un Spectateur publient l'importante dépêche suivante, que le ministre des affaires étrangères de Roumanie vient d'adresser à l'un de ses agents diplomatiques à Paris:
« Bukarest, 1er juin, 8 h. 39 m.

CHAMBRE DES DEPUTES

Président: M. Jules Gaiyy.
Séance du vendredi 3 juin.
La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

Le procès-verbal est adopté sans incident.
M. de la Bassettière a proposé de discuter la proposition de loi relative à la suppression des collèges de la Seine.

M. Andréux parle à la tribune. Le député de Rhône dépose un rapport sur la proposition de loi de M. Robert Mitchell et autres membres du groupe de l'appel au peuple qui tendait à rien moins qu'à la suppression des permis de chasse.

M. de la Bassettière parle à la tribune. Le député de Rhône dépose un rapport sur la proposition de loi de M. Robert Mitchell et autres membres du groupe de l'appel au peuple qui tendait à rien moins qu'à la suppression des permis de chasse.

M. de la Bassettière est d'avis que derrière ce projet de loi se cachent d'autres aspirations et d'autres doctrines; mais il veut mieux arborer franchement ce qu'on croit la bannière de la vérité.

Il ne s'agit pas d'une simple question de grade; le but qu'on poursuit, c'est une atteinte prochaine et profonde à l'enseignement libre, notamment à l'esprit chrétien.

Ce n'est que sous le régime de la liberté qu'on peut avoir de beaux professeurs. C'est pour redouter un abaissement dans le niveau des études, il faut n'avoir pas songé à ces grandes Universités d'Angleterre qui forment des ministres de vingt-trois ans.

Il y a toute une école qui poursuit l'idée paternelle et césarienne de l'omnipotence de l'Etat. Quand on songe que l'Etat peut s'incarner dans un homme comme Caligula ou Néron, on dans une assemblée comme la Convention, il est permis de craindre que la jeunesse du pays soit un jour rassemblée en une immense lécatombe morale, et jetée aux pieds de l'achéisme.

L'Etat, actuellement, n'a ni religion, ni doctrine, c'est donc dans l'indifférence et la neutralité qu'on veut élever les jeunes générations. Déjà une jeunesse plus malheureuse que coupable, parle de déchristianiser les races latines.

M. Spuller, rapporteur, dit qu'il n'entend pas de révoquer les erreurs de fait et de doctrine qui ont été commises dans le passé. Cette discussion, il se propose de caractériser le projet de loi et de démontrer que la liberté de l'enseignement supérieur n'est pas atteinte.

La liberté de l'enseignement n'est pas en jeu; les méthodes sont appliquées toute l'année; l'Etat n'a rien à y voir. Le jour de l'examen, les professeurs des facultés de l'Etat ne s'ingénieront pas à faire la guerre aux élèves sur les méthodes.

On reproche aux partisans du projet de loi de faire de l'Etat, un Dieu, et de tout lui sacrifier. Il n'en est rien, mais ils pensent qu'il faut repousser les mains audacieuses qui veulent enlever à l'Etat ses prérogatives essentielles.

M. Keller dit qu'on n'a pas insisté sur le caractère politique de la loi et même sur son caractère social. Cette loi est une première concession aux passions anti-religieuses.

Ce n'est encore qu'un premier pas. M. Spuller a dit qu'il fallait aller lentement et sûrement. La sécularisation complète de l'enseignement faisant partie du programme de tout un parti qui compte de nombreux représentants dans la Chambre.

Ceux qui demandent la séparation de l'Eglise et de l'Etat ont pris une vivacité nouvelle. On a rappelé les paroles prononcées au congrès de Liège. Des publications récentes et nombreuses reproduisent ces odieuses doctrines.

Julien leur faisait déjà reprocher... Oui, ils sont vivants et au lendemain des désastres de la France, ils se sont réveillés. Ils ont voulu relever les âmes et les caractères par la religion.

Les races latines qu'on cherche à déchristianiser ne renouveau qu'en devenant chrétiennes et elles le deviendront.

M. Keller termine en disant que le ministre ne peut pas changer la forme religieuse de la France, mais qu'il peut changer la place du catholicisme, il n'est pas politique de chercher à le détruire.

LETTRE DE PARIS

Paris, 2 juin 1876.
Les feuilles universitaires, républicaines et radicales, car tout cela se tient, sont furieuses, à commencer par le Journal des Débats, contre MM. Paul de Cassagnac et le marquis de Castellane.

Cette discussion est une des phases de la lutte engagée contre le catholicisme par toutes les sectes ennemies. Nous avons eu déjà, sur la question de l'enseignement, cette lutte en 1844; puis, en 1850, pour l'enseignement secondaire; l'année dernière le combat a commencé pour l'enseignement supérieur et c'est le premier succès obtenu par les catholiques qui est traité de républicain et radical.

a eu, dès son berceau, une passion opiniâtre: C'est la diffusion des connaissances humaines, en même temps, que celle des vérités éternelles. Ses ennemis le savent bien, et depuis l'empereur Julien jusqu'au XIX^e siècle, ils ont toujours cherché à lui mettre un baillon sur la bouche.

Je ne veux pas quitter cet excellent recueil qui est à sa 12^e année, sans vous signaler également dans ce numéro de juin, de remarquables articles sur le rachat des chemins de fer allemands, sur le centenaire des Etats-Unis, sur M. Nothomb le dernier représentant libéral de l'union belge de 1830; ce dernier article est de M. le baron de Lauleville, l'habile et savant directeur de la Revue générale.

On prétend dans les cercles de gauche que M. Decazes était tenu au courant, depuis quelques temps, de ce qui se préparait à Constantinople, et qu'il avait pu prendre toutes ses dispositions en conséquence. On devine aisément l'arrière-pensée qui se cache sous cette affirmation.

On a répandu, aujourd'hui, à la Bourse le bruit que le projet d'un congrès pour les affaires turques était en bonne voie; nouvelle très-prématurée.

Les nouvelles contradictoires des affaires d'Orient ont produit des offres importantes, ce qui a vraiment contribué au recul de nos ventes malgré les achats de 65 mille francs de rentes, tant en 3 0/0 qu'en 5 0/0, par nos recettes générales.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Demain, fête de la Pentecôte, le JOURNAL DE ROUBAIX, ne paraîtra pas.

Conseil municipal de Roubaix

Présidence de M. Descat, Maire.
Sont présents: MM. C. Descat (maire), Watine, Scrépel-Roussel et Destombes, (adjoints); Quint, Deleporte-Bayart, Labbe-Copin, Ach. Scrépel, A. Fomechou, Charles Junker, A. Morel, Constant Godefroy, P. Flipo, Léon Voveau, Charles Pollet, J.-B. Delplanque, Delcourt-Tiers, Paul Scrépel, A. Harinkouck, Pierre Parent, Auguste Tiers, Leclercq-Mulliez, Ch. Daudet, Hindré-Selosse, Léon Allart, François Delétoile, Victor Dumortier, Alexandre Bulteau, L. Bartholin, Jules Martel, Paulin-Richard, et François Seney.

mulé par les membres de la commission de la Grande-Harmonie, afin de permettre à cette société de renouveler ses uniformes;
2^e Une demande de subvention formulée par les membres de la commission de la Grande-Panfare pour renouvellement de son instrumentation.

4^e Un rapport du directeur des travaux municipaux sur le riez Saint-Joseph entre la route départementale n° 14 et la rue Turgot;
5^e Un rapport du directeur des travaux municipaux sur l'élargissement à 12 mètres de la partie de la rue de Soubise comprise entre la rue des Arts et la rue de Lille;

6^e Un rapport du directeur des travaux municipaux sur la construction d'une clôture au presbytère du Saint-Sépulchre;
7^e Renvois à l'examen de la commission des eaux une réclamation d'indemnité par la compagnie du canal de l'Esperrière;

8^e Ratification d'un traité intervenu entre la ville de Roubaix et la compagnie des Chemins de fer du Nord pour la location, des locaux à la disposition de l'octroi de la ville;
9^e Vote à l'unanimité une somme de 200 francs pour la souscription de la ville à l'érection d'un monument commémoratif du centième anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis;

10^e Vote un supplément de crédit de 500 fr. pour le traitement du professeur du cours de violon, et approuve le rapport de la commission des écoles de musique sur cette dépense;
11^e Vote un crédit de 2,400 francs (exercice 1876) pour le renouvellement des cabans des agents de l'octroi;

12^e Sur la proposition de la commission des écoles, vote (imputable à l'exercice de 1876), un crédit de 400 fr. pour la réparation des fusils servant aux exercices des enfants des écoles (cours de M. Braquet);
13^e Approuve un rapport de la commission des écoles sur l'agrandissement de l'école communale du Trichon décidé qu'un devis des dépenses à effectuer sera dressé et soumis au conseil à la prochaine séance;

Renvois à la commission des finances pour les voies et moyens un rapport de la commission de la condition publique sur une demande de supplément de crédit de 10,237 francs.
Entend lecture du rapport de la commission de la voirie sur le prolongement du boulevard de Strasbourg, adopte en principe le tracé nouveau de la rue de Colmar en droite ligne du boulevard de Beaupaire au boulevard de Strasbourg par la rue Nadaud, et arrête que si, dans cinq années, le comblement du canal jusqu'à ce point n'est pas décidé, la ville construira le pont sur le canal projeté dans ce rapport;

La commission du budget, présidée par M. Gambetta, a repoussé hier un amendement de M. Blin de Bourdon, demandant, en ce qui concerne le prix du tabac, le rétablissement des zones existant avant la loi de 1871.
La Semaine religieuse annonce la mort de M. l'aîné Debrulle, vicaire d'Hasnon, décédé le 26 mai dernier dans sa 34^e année;
Du R. P. Pierre Bertrand de la Compagnie de Jésus, décédé à Laon;
Et du R. P. Adolphe Théry, natif de Marchiennes, prêtre de la Compagnie de Jésus et supérieur de la résidence de Troyes, décédé le 30 mai à l'âge de 38 ans.
Il est arrivé, dans la journée du 31 mai, un fâcheux accident sur la route qui traverse Croix.